

Suivi du programme M.D.

Date d'adoption	Juin 2016
Date d'entrée en vigueur	Juin 2016
Date de la modification	Septembre 2018
Date d'entrée en vigueur de la modification	Septembre 2018
Instance responsable	Comité de programme du doctorat en médecine
Instance décisionnelle	Vice-décanat aux études de 1er cycle

Définition et mandat du comité

Le comité de suivi du programme M.D. est un comité permanent du comité de programme du doctorat en médecine. Il coordonne et assure la cohérence globale du programme.

Composition

Le comité de suivi du programme est composé des membres suivants :

- Direction du programme;
- Direction du préexternat;
- Direction de l'externat;
- Conseillère ou conseiller à la gestion des études du programme;
- Conseillère ou conseiller pédagogique rattaché au programme;
- Coordinatrice ou coordonnateur du développement des systèmes d'information de la Direction de l'intégration des technologies de l'information de la Faculté (sur invitation).
- Responsable de l'évaluation longitudinale (sur invitation).

Fonctionnement

Le comité se réunit aux trois semaines environ pendant les sessions d'automne et d'hiver. Les décisions sont prises par consensus suite à une discussion.

Responsabilités

Le comité de suivi du programme :

- Assure la cohérence du programme;
- Revoit les outils et indicateurs d'évaluation du programme;
- Analyse la performance des étudiants aux cours, aux stages et aux épreuves programme;
- Discute des changements ou améliorations à apporter au curriculum du programme;

- Rencontre les responsables pour discuter de modifications à apporter à un cours ou à un stage obligatoire du programme;
- Analyse le niveau de satisfaction des étudiants à l'endroit des cours et stages obligatoires du programme;
- Revoit les outils informatiques à la disposition de la direction de programme et des étudiants;
- Rédige et révisé les procédures et politiques requises pour le bon fonctionnement du programme;
- Analyse le taux d'exposition des externes aux situations cliniques et habiletés cliniques essentielles;
- Reçoit les recommandations de différents comités et en fait l'analyse et le suivi au comité de programme.

Rapport annuel

Une fois par année, habituellement au début de l'année universitaire, le comité rédige un rapport qu'il soumet au comité de programme. Ce rapport contient un résumé des activités du comité pendant l'année précédant le rapport ainsi qu'une présentation et une analyse des indicateurs de performance du programme et leur évolution dans le temps.